

Définition de la Bioéthique

Auteur : Nicolas Piaia

1. Qu'est-ce que la bioéthique ?

La bioéthique est une discipline qui étudie les problèmes d'éthique (problèmes moraux) liés à la recherche en biologie, en médecine, en génétique et à leurs applications. La bioéthique veille au respect de la personne humaine.

2. Exemples d'applications.

La bioéthique se penche sur les questions suivantes :

- le clonage humain,
- l'avortement,
- la procréation médicalement assistée,
- le don d'organes et le risque de trafic,
- la manipulation des embryons humains,
- les « bébés-médicaments »,
- la gestation pour autrui,
- l'euthanasie,
- la thérapie génique...

3. Les lois de bioéthique françaises.

En France, les principales lois de bioéthique datent de 1994 et 2004. Ces lois définissent les règles à suivre pour le don d'organes, la procréation médicalement assistée (PMA), le diagnostic prénatal... La loi de 2004 interdit le clonage thérapeutique ou reproductif, la recherche sur les embryons (sauf dérogation). Les lois de bioéthique ont été révisées en 2011.

Source : <https://www.futura-sciences.com/sante/definitions/medecine-bioethique-15922/>

